

Grozon (croix de 1828)
Oratoire, rue de Chezelay

Fer FF2D - S2C0
46.889062, 5.695945

Le petit oratoire construit en bordure de la rue de Chezelay à Grozon comporte une belle porte-grille en fer forgé de style XVIII^e siècle avec multes courbes et contre-courbes. Il est surmonté d'une croix, également en fer forgé, de type "polinois" (croix à structure bidimensionnelle et à décor de remplissage à frises de "pseudo-losanges"). La croix peut être datée de 1828 si on se réfère à l'inscription gravée dans le bloc de pierre du faite de l'oratoire.

Cette croix en fer forgé peut être rapprochée de celle de l'oratoire de Poligny (route de Lons), un oratoire de 1771 restauré en 1817 (avec croix de cette date).



La croix en fer forgé date très vraisemblablement d'une restauration de l'oratoire réalisée en 1828. Relevant du corpus du type "polinois", avec sa structure bidimensionnelle, plane, elle comporte en effet un décor de remplissage à motifs de "pseudo-losanges", réalisé en faisant se croiser et s'assembler "à mi-fer" deux barres en fer plat.

La construction en pierre de l'oratoire



L'oratoire est une construction en pierre calcaire, ayant la forme d'une petite maison avec toit à deux pans. Elle comporte une niche à plafond cintré.

La base sous l'oratoire est largement cachée par un bloc de pierre placé de chant en façade du monument.



Une inscription, illisible, y est gravée, la pierre étant très largement délitée.

Un autre bloc de pierre, horizontal, sert de margelle avancée sous la niche de l'oratoire.



En partie haute, l'oratoire comporte une toiture en pierre à deux pans avec moulure en quart-de-rond en sous-face.

Sous le toit, le fronton (bloc de pierre monolitique) présente une inscription gravée, difficilement compréhensible (vieux français?). L'inscription ne comporte apparemment aucun chiffre pouvant renvoyer à une date.

Sur le faite du toit, semble avoir été ajouté, tardivement, un bloc de pierre ayant remplacé un plus ancien.

Sur la face avant de ce bloc de faite est gravée la date 1828. La gravure des chiffres semble être différente de celle des lettres sur le fronton au-dessus de la niche.



La porte-grille en fer forgé

La niche au plafond cintré est fermée par une porte-grille en fer forgé, à un seul vantail.



En partie basse, la grille présente une symétrie de deux grands motifs à courbes et contre-courbes qu'un fleuron montant, à deux feuilles et à graine ondulante, sépare.

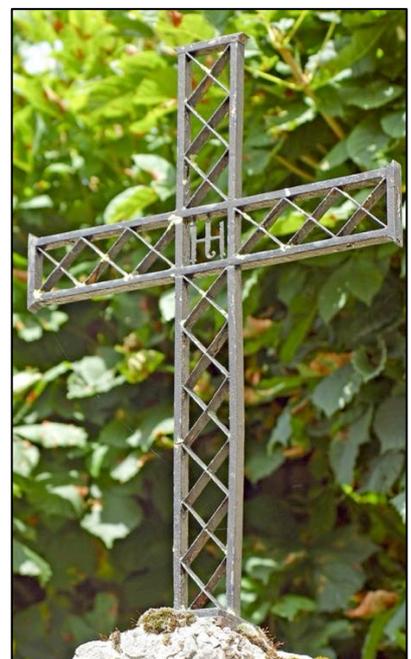
En partie haute, la grille est constituée d'un barreaudage à fers d'allure verticale mais courbés, se terminant par des rouleaux et volutes. Un important fleuron, orienté vers le bas, sépare les deux côtés de la grille-porte : il comporte deux feuilles recourbées enserrant une graine en fer étampé se terminant en ondulation. Cette grille-porte est d'un style typique du XVIII^e siècle.

La petite croix FF2D en fer forgé



D'un style complètement différent, une petite croix est placée sur le faîte de l'oratoire. La technique de ferronnerie employée est également radicalement différente.

On est ici en présence d'une croix typique de la construction des croix en fer forgé des années 1820-1830 du secteur de Poligny. Il s'agit d'une croix bidimensionnelle à décor de remplissage à frises de "pseudo-losanges".





La croix est constituée de duos de fers structurels parallèles dessinant les bords de la croix. Ils se croisent et s'assemblent à mi-fer au niveau de la croisée des branches de la croix.

Les deux montants porteurs sont fixés, en pied à une platine en fer de forme carrée.

Aux extrémités des branches, des barrettes en fer permettent la fixation des fers structurels et la fermeture des branches : à noter le débord saillant des barrettes comportant une petite moulure concave en quart de rond.

Entre les fers structurels vient se placer un décor de remplissage à frise de "pseudo-losanges". Ce décor est fait de duos de barres de fer plat multicoudés à 90° et se croisant avec assemblage à mi-fer (typique des croix de style "polinois").



Dans le carré central de la croisée des branches est présent un monogramme en fer étampé constitué des lettres J et H entremêlées. On peut y voir une variante du Christogramme IHS (*Jesus Hominum Salvator*) avec absence du S. Mais on ne peut écarter l'hypothèse de deux lettres renvoyant au nom et prénom d'un donateur.

Conclusion

L'oratoire de la rue Chezelay à Grozon présente un travail intéressant de ferronnerie ancienne avec d'une part une porte-grille de style relevant du XVIII^e siècle et d'autre part une croix de style "polinois" datant, elle, de la fin de la Restauration.

